

La stratégie du SAGE

La stratégie du SAGE a été adoptée au printemps 2006, cette stratégie est l'aboutissement d'une année de concertation depuis l'adoption de l'état des lieux-diagnostic. Elle est le résultat des choix faits par les membres de la CLE tant sur les objectifs que sur les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

ENJEUX	OBJECTIFS ASSOCIES	CHOIX DES MOYENS
Gestion quantitative Et Besoins en eau	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des usages compte tenu de leurs perspectives d'évolution, Atteindre le bon état sur l'Ellé amont par rapport aux critères hydrologiques définis par la DCE, Respecter la réglementation relative aux débits réservés sur l'Isole et l'Ellé. 	<ul style="list-style-type: none"> Mener une politique d'économie d'eau, Augmenter et optimiser la gestion de ressources alternatives, Si nécessaire réaliser un soutien d'étiage, Mise en place d'un calendrier d'action.
Inondation	Réduire d'avantage les risques d'inondations pour des événements pouvant survenir tous les 10 ans ou 20 ans.	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et réduire le ruissellement, Améliorer la gestion des écoulements, Mieux connaître les impacts du comblement de l'estuaire.
Milieux aquatiques Et Zones humides	<ul style="list-style-type: none"> Répondre au bon état du chevelu, Préserver les fonctionnalités et la biodiversité des zones humides. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance de ces milieux, Gérer et protéger ces espaces.
Qualité des eaux	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'atteinte du bon état écologique des eaux sur la totalité du bassin, Satisfaire l'objectif B. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance (paramètres, sources de pollution), Mettre en place des programmes d'actions hiérarchisés.
Estuaire <i>(thématique transversale)</i>	Atteindre le bon état et respect des bons usages	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la connaissance, Respect de l'objectif B.



Lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Des bassins versants De l'ELLE, de l'ISOLE et de la LAÏTA



Sommaire

- Editorial
- L'Ellé des indicateurs encourageants pour la population de saumon
- Les Contrats Restaurations Entretien (C.R.E.) sur le bassin versant
- La stratégie du SAGE

EDITORIAL

A ce stade de l'élaboration du SAGE, on peut se féliciter de ce que tous les représentants « acteurs de l'eau » du Bassin Ellé-Isole-Laïta prennent leur part de responsabilité, conscients du patrimoine que constitue le bon état de l'eau.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE a pu constater que les efforts de chacun avaient déjà donné des résultats qui militent fortement pour poursuivre les actions engagées.

Les industries, les communes, les agriculteurs, par les installations de traitement des eaux usées ou les nouvelles pratiques, préservent la ressource et la qualité des rivières sur notre Bassin. Les associations de pêche, qui veillent au bon état écologique et à l'entretien des cours d'eau, sont aussi des partenaires indispensables.

Beaucoup reste à faire pour limiter le risque de pénurie en été et celui des inondations. Le chemin est tracé, l'indice de qualité du saumon atlantique qui revient en nombre, est un encouragement pour les participants aux travaux de reconquête du milieu.

Directeur de la publication :
Daniel Le BRAS
Président de la C.L.E.
Maire de Quimperlé

Conception et réalisation :
Laurent LIDOUREN

Le Président de la C.L.E.,
SAGE Ellé-Isole-Laïta,
Daniel LE BRAS.

Contact C.L.E.
Daniel Le BRAS, Président
ou
Laurent LIDOUREN, chargé de mission.
Email : cle.sage.laita@ville-quimperle.fr
Tel : 02-98-09-00-46
Communauté de Communes du Pays de Quimperlé
3, rue Eric Tabarly
Kervidannou 4
29394 QUIMPERLE cedex

Ont collaboré à cette Lettre du SAGE : Christian Le Cleve (FDPPMA 56), Séverine Chanony (CCPRM), Ronan Le Bars (COCOPAQ).

Cette lettre est réalisée grâce au concours financier de :



L'ELLE :

Des indicateurs encourageants pour la population de saumons

L'Ellé est une magnifique rivière réputée pour la pêche des salmonidés, et notamment du saumon. Les différents indicateurs de l'état du stock attestent de son bon équilibre et sont encourageants pour son avenir.

Le nombre de captures déclarées par les pêcheurs de saumons du bassin de l'Ellé est en progression depuis 1997. Elles étaient alors de 50, alors qu'elles atteignent, voire dépassent même les 200 captures ces dernières années, ce qui fait du bassin de l'Ellé l'une des meilleures rivières pour la pêche du saumon en Bretagne. Le début d'année 2006 est également encourageant puisque le TAC a été atteint en mai, témoignant d'une bonne remontée des saumons de printemps.

Le bassin de l'Ellé est suivi par des pêches électriques d'indices d'abondance de saumon depuis 2001. Il s'agit d'un réseau de 34 stations de pêches en 5 minutes sur les secteurs favorables aux juvéniles. Depuis le début des suivis, les indices d'abondance observés sur ce bassin sont très élevés (toujours supérieurs à 35 tacons en 5 minutes), et largement supérieurs à la moyenne régionale (28 tacons en 5 minutes).

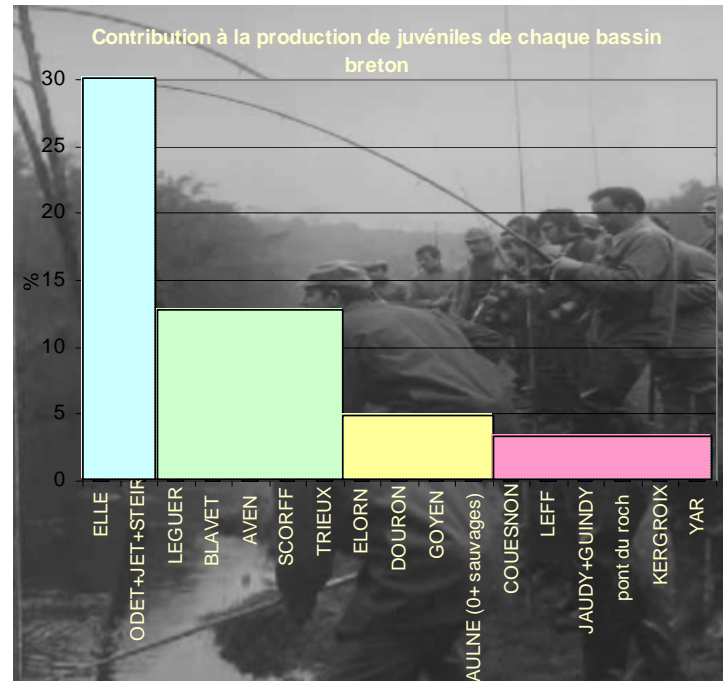
TECHNIQUES

Le peuplement de poissons des cours d'eau est utilisé pour l'appréciation de la qualité des milieux aquatiques. L'étude des peuplements de poissons peut être utilisée pour la surveillance des écosystèmes ou pour l'évaluation de l'impact des aménagements. Diverses techniques d'études permettent de connaître le peuplement piscicole des cours d'eau. La méthode la plus utilisée est la pêche électrique. Sur un tronçon délimité d'une rivière un champ électrique permet d'immobiliser les poissons, de les capturer, les dénombrer, les mesurer, puis de les remettre à l'eau. (photo ci-dessous).

On peut également noter que l'Ellé et l'Issole font partie des 18 rivières de référence en Bretagne dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui fixe le bon état écologique des cours d'eau à l'horizon 2015.



Le secteur de Loge Coucou est l'un des plus prisés par les pêcheurs de saumons (photo FDPPMA 56)



Source doc : graphique (FDPPMA 56), photo (APPMA Quimperlé)

Cette bonne productivité est associée à une très grande surface de production puisque la cartographie des habitats réalisée sur ce bassin a montré que le bassin de l'Ellé représente à lui seul presque 20% de la surface totale de production de la Bretagne. Les zones de reproduction sont bien réparties et accessibles sur une grande partie du bassin (Ellé, Issole, Inam, Aër...). L'importance de la surface de production, associée à de très bons résultats d'indices d'abondance, font de l'Ellé le bassin qui contribue le plus fortement à la production de juvéniles en Bretagne (près de 28%).



Les pêches électriques d'indices d'abondance permettent de suivre la production de juvéniles de saumons de l'année (ici sur l'Ellé au Grand Pont) (Photo FDPPMA 56)

Les Contrats Restaurations Entretien de Rivière (C.R.E) sur le bassin versant ELLE - ISOLE - LAITA

Historique :

Depuis les années 70, des travaux sont réalisés sur les cours d'eau, notamment par le biais des Associations Agréées de pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (A.A.P.P.M.A). Aujourd'hui, les collectivités locales (Communautés de Communes, Syndicats ...) prennent le relais des associations.

Un C.R.E. : pourquoi ?

L'atteinte du bon état des eaux fixée à 2015 par la directive européenne passe inévitablement par le rétablissement d'un bon fonctionnement écologique des milieux aquatiques.

Les Contrats Restauration Entretien sont un des outils proposés aux porteurs de projets locaux pour atteindre cet objectif.

Un C.R.E. : comment ?

Il s'agit d'un programme quinquennal de travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau mis en œuvre sur une entité géographique cohérente : le bassin versant.

Le contrat est précédé d'une étude préalable comprenant un diagnostic de l'état des lieux, la définition des objectifs de reconquête du milieu, la programmation des actions à mettre en œuvre, et le suivi à réaliser.

Notons que les Contrats Restauration Entretien s'appliquent également aux zones humides dans le cadre d'opérations spécifiques.

L'Etat de la démarche sur notre territoire :

Dans le cadre de la réflexion de la commission « milieux aquatiques et zones humides », les travaux de restauration et d'entretien de cours d'eau apparaissent comme l'un des principaux outils de préservation et de mise en valeur de l'écosystème « rivière ».

Sur l'Amont du bassin versant de l'Ellé :

En 2001-2002, la communauté de communes du pays du roi Morvan a mené à bien une réflexion globale sur l'ensemble du linéaire de cours d'eau de son territoire. Cette dernière a signé le CRE du bassin versant de l'Ellé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général du Morbihan le 1er octobre 2003 au Faouët.

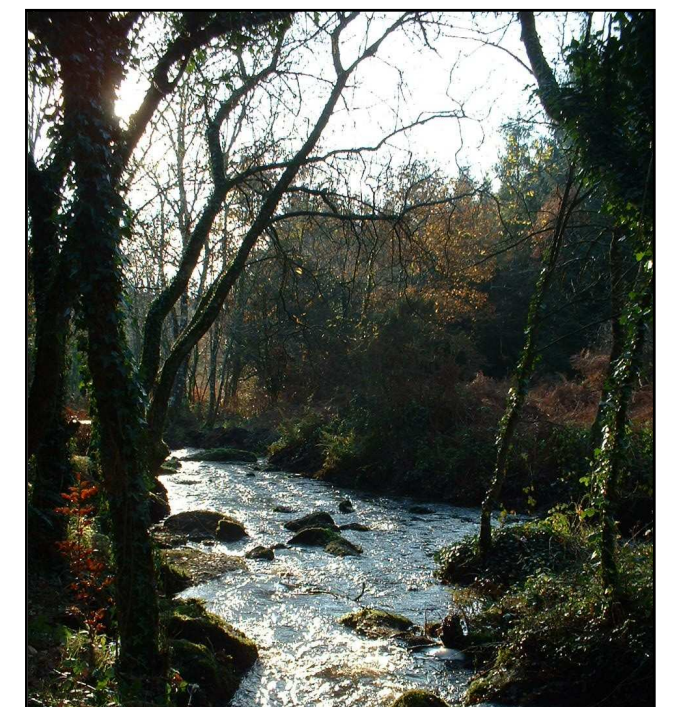
La programmation pluriannuelle des travaux (CRE signé pour 5 ans), qui découle de ce travail, porte sur un linéaire de 123 km de cours d'eau dans le périmètre de compétence de la Communauté de Communes, (les rivières de l'Ellé, de l'Inam et de l'Aër ainsi que les ruisseaux du Moulin du Duc, de Langonnet et de Stang Hingant sont concernés).

La CCPRM vient d'achever la troisième tranche du contrat (programme 2005). Pour la réalisation des travaux, la CCPRM a effectué une mise en concurrence via un appel d'offres ouvert. Le marché a été attribué à l'entreprise DERVENN qui est intervenue sur 24,170 kms de cours d'eau. Depuis la signature du contrat, ce sont plus de 65 kms de cours d'eau qui ont ainsi fait l'objet d'une restauration ou d'un entretien.

Sur l'Aval du bassin de l'Ellé et sur l'Issole :

La Communauté de Communes du Pays de Quimperlé, en partenariat avec l'Agence de l'eau, le Conseil Général du Finistère, la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan, le Syndicat de production d'eau de Quimperlé, les Associations de pêche de Quimperlé, Scaër, St Thurién et Locunolé, les Papeteries de Mauduit et la Conserverie Peny, a décidé le lancement d'une étude de faisabilité préalable à la mise en œuvre d'un programme de travaux de type « Contrat Restauration Entretien ».

L'étude a pour objet de définir les actions à réaliser pour la restauration et la mise en valeur des bassins versants de l'Issole, de l'Ellé finistérienne et du Doudu soit près de 400 Km de cours d'eau au total.



Ellé amont secteur entretenu ; Source : CCPRM

La réalisation de cette étude s'étale sur les années 2006 et 2007 et a été confiée à Ronan LE BARS, chargé de mission à la COCOPAQ.

Première phase de cette étude, le diagnostic de l'état des cours d'eau est actuellement en cours sur les rivières du Pays de Quimperlé et se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2007. L'analyse des informations collectées permettra ensuite de définir les priorités d'actions et de monter le programme de travaux ainsi que le budget.